Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, merci de compléter ce bulletin et nous le retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse du centre d'examens de santé de votre choix

Lieu d'examen souhaité (voir adresses au dos du dépliant) :

Vos coordonnées		
*Nom	*Prénom	
*Nom de naissance		
*Date de naissance	./	
*Adresse		
*Code postal	*Ville	
*Téléphone	Portable	
Mail		*Champs obligatoire
Vos préférences po	ur un rendez-voเ	ıs (cochez 2 cases
Lundi	Mercredi	Vendredi
Mardi	Jeudi	
Dates impossibles du	_//	
au	_//	
Pour inscrire vos e	nfants	
*Nom	*Prénom	
*Date de naissance	//	
		examen de prévention en sant

Votre adresse postale, mail, ou vos coordonnées téléphoniques pourront être utilisées par les professionnels du centre d'examens de santé pour vous contacter dans le cadre de cet examen de prévention.

Mentions légales

L'Assurance maladie propose à ses assurés la réalisation de l'examen de prévention en santé et son suivi en centre d'examens de santé. Cet examen implique un traitement de données à caractère personnel vous concernant, dont la mise en œuvre est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public. Les données nécessaires au traitement de votre dossier sont transmises aux professionnels intervenant dans votre examen. Sauf opposition de votre part, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation du service par l'Assurance Maladie ou par ses prestataires. Elles sont conservées au maximum vingt ans, à compter de votre dernière venue au centre, puis

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite auprès du Directeur de votre organisme de rattachement ou de son (sa) Délégué(e) à la Protection des Données. En cas de difficultés dans la mise en œuvre des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Les Centres d'examens de santé près de chez vous :

Aube

Dans les locaux de la CPAM - 56, avenue des Lombards - 10000 Troves

© 03 83 44 87 50

Haute-Marne

4. rue Godard Jeanson 52100 Saint-Dizier

© 03 83 44 87 50

Dans les locaux de la CPAM - 18. boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny 52000 Chaumont

© 03 83 44 87 50

Meurthe-et-Moselle

2, rue du Doyen Jacques Parisot - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancv

© 03 83 44 87 50

40. avenue du 8 mai 1945 54400 Longwy

© 03 83 44 87 50

Meuse

28. avenue de Douaumont 55100 Verdun

03 83 44 87 50

Moselle

Dans les locaux de la CPAM - 65, avenue Saint-Rémy 57600 Forbach

03 83 44 87 50

Dans les locaux de la CPAM - 13, avenue Général De Gaulle 57400 Sarrebourg

© 03 83 44 87 50

Vosges

Maison de la Santé Saint-Jean - 31, rue Thiers - 88000 Epinal

© 03 83 44 87 50

Maison de quartier KAFE 14, avenue Jean Jaurès 88100 Saint-Dié-Des-Vosges

03 83 44 87 50

https://www.uc-cmp.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://www.ameli.fr rubrique « examen de prévention en santé ».

ameli fr



Médecine Préventive



L'examen de prévention en santé, c'est quoi?



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.



Des examens médicaux et des analyses biologiques réalisés au CES, vous sont proposés selon votre situation.



Un agent d'accueil vous informe sur vos droits en santé et vous accompagne, si besoin, dans vos démarches (carte vitale, complémentaire santé, déclaration du médecin traitant, DMP...).



Le médecin envisage avec vous les suites à donner à votre examen de prévention en santé (médecin traitant, tabacologue...).



Des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes) abordent avec vous vos préoccupations et répondent à vos questions.





Le compte-rendu de votre examen de prévention en santé vous est expliqué, et avec votre accord, est envoyé à votre médecin traitant.

Un moment privilégié pour :

- Faire un point sur ma santé
- Obtenir des conseils personnalisés
- **Bénéficier** d'actions de dépistage
- Connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie

Pour vous inscrire, c'est facile :

- Par internet : voir au dos
- Par courrier ou par mail: via le bulletin d'inscription
- Par téléphone: au numéro présenté au dos du document



L'examen de prévention en santé **n'est pas obligatoire!**